



**Déclaration FNEC FP-FO**  
**au CSA académique de Toulouse du 10 juillet**  
**2023**

Monsieur le Recteur

Mesdames et messieurs les membres du CSA

Cette instance se tient à l'issue d'une année marquée par les mobilisations historiques contre la réforme des retraites, face auxquelles le président de la République est resté aveugle et sourd, usant de tout l'arsenal antidémocratique de la cinquième République pour passer en force ! 49-3, 47-1, refus de soumettre les textes au vote, répression des manifestations dans la rue avec gaz lacrymogène, matraques, utilisation d'armes de guerre, interdictions de se rassembler, arrêtés contre des casseroles et gardes à vue abusives : rien n'aura été épargné aux citoyens pour les empêcher de faire valoir leur droit constitutionnel à manifester. FO condamne le mépris du Gouvernement et le refus du dialogue social qui n'ont fait que renforcer la colère légitime des travailleurs portée par les organisations syndicales. Après avoir créé les conditions d'une situation sociale extrêmement tendue, l'exécutif tente de détourner l'attention avec sa feuille de route visant un apaisement social.

Face à ces éléments de communication, le décès de Nael le mardi 27 juin a rappelé la réalité de l'état du pays. Ce drame est l'expression d'une dérive autoritaire qui ne cesse de s'aggraver depuis plusieurs années et dont le Président Macron et son gouvernement portent l'entière responsabilité. Notre Confédération a d'ailleurs dénoncé plusieurs fois le recours systématique à la violence d'Etat et l'instrumentalisation de la police en contradiction avec les missions initiales qui lui sont dévolues. Les politiques menées et en particulier celles contre l'École n'ont fait que dégrader le droit à l'instruction. Comment ne pas faire le lien entre les fermetures de classes, Parcoursup, le service national universel sur le temps scolaire et l'escalade répressive organisée par le gouvernement ?

Notre fédération sort de son congrès lors duquel, Frédéric Souillot, le secrétaire général de la confédération Force Ouvrière, et plus de 900 délégués réunis ont réaffirmé leur refus de tourner la page sur les retraites, leur exigence de l'abrogation de la réforme des retraites et la volonté de gagner sur l'ensemble des revendications.

En guise d'apaisement, lors de sa visite à Marseille, Emmanuel Macron a confirmé sa volonté de casser le cadre national de l'École en multipliant les annonces tonitruantes : ouvrir les collèges en Education prioritaire de 8 heures à 18 heures grâce au « pacte », s'attaquer aux vacances scolaires et plus largement « au temps scolaire » dans le cadre de projets locaux. Il a par ailleurs défendu sa réforme de la voie professionnelle qui soumet les collèges et les lycées aux besoins des entreprises locales.

Concernant l'ensemble des établissements scolaires, c'est la mise en place d'un chantage à l'attribution de dizaines de milliers d'euros, à condition de mettre en place des projets, d'accepter

l'ingérence des élus locaux et de renoncer à l'égalité des droits des élèves quel que soit leur quartier d'habitation. Aujourd'hui cette égalité est garantie par des enseignants protégés par leur statut de fonctionnaire d'Etat. C'est justement ce que le président Macron veut remettre en cause avec son « pacte » et ses expérimentations locales de « l'École faisons la ensemble » dans le cadre du CNR. Depuis le début, la FNEC FP-FO revendique l'abandon de ces expérimentations, à Marseille comme ailleurs. Partout, les personnels s'organisent et se mobilisent, le plus souvent avec des parents d'élèves pour exiger le rétablissement des milliers d'heures et de classes supprimées à la rentrée. Il manque de tout : d'enseignants, de personnels de santé scolaire, d'assistants sociaux, de personnels techniques, administratifs et de vie scolaire, de psyEN, d'AESH... La situation est telle que le ministre Ndiaye a autorisé le recours aux listes complémentaires. Ce recrutement doit concerner la totalité des listes complémentaires dans tous les corps avec l'établissement de listes complémentaires suffisamment abondantes pour pourvoir à la vacance des postes. La FNEC FP-FO refuse la généralisation de la contractualisation et les « job dating ». Elle revendique le recrutement des personnels sous statut à hauteur des besoins avec une véritable formation initiale après l'obtention du concours.

La FNEC FP-FO a pris connaissance des propos du ministre Ndiaye qui souhaite « placer le concours de professeur des écoles à bac + 3 sans renoncer à la mastérisation. » Ainsi, il aura fallu plus de 10 ans aux différents gouvernements pour tirer le bilan du désastreux passage des concours de recrutement de professeurs des écoles de Bac+3 à Bac+5, conséquence de la mise en place de la mastérisation à laquelle la FNEC FP-FO s'était opposée, qui a considérablement réduit le nombre de candidats. La FNEC FP-FO continue à revendiquer un recrutement à bac +3 dans le 2<sup>nd</sup> degré. Les résultats des concours du second degré font apparaître un nombre de postes non pourvus très importants, qui résulte du déficit de candidats aux concours (861 postes non pourvus au CAPES, 418 au CAPLP). La FNEC FP FO revendique également une formation rémunérée sous statut.

Concernant les « ajustements » annoncés par le ministre concernant le baccalauréat, la FNEC FP FO revendique un retour dès la session 2024 à des épreuves disciplinaires, ponctuelles, terminales, nationales et anonymes.

L'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires, et particulièrement des personnels de l'Éducation nationale, n'est pas étranger au manque de candidats. En lieu et place des 1,5 % et de la « prime de pouvoir d'achat » pour les plus bas salaires du ministre Guérini, le gouvernement devrait augmenter immédiatement de 10% la valeur du point d'indice, ce n'est pas avec son pacte « travailler plus pour perdre moins » qu'il va susciter un afflux de candidatures aux concours. En maintenant son « pacte » contre l'avis unanime des organisations syndicales, le ministre poursuit sa volonté de diviser les enseignants, de remettre en cause les statuts et le cadre national de l'École. Il transforme les directeurs d'école et les chefs d'établissement en pilotes des contre-réformes. Les personnels d'encadrement FO demandent un moratoire pour surseoir à cette usine à gaz que constitue le « pacte ». La FNEC FP-FO revendique le retrait du « pacte ». Toute l'enveloppe dévolue au pacte doit être utilisée pour revaloriser tous les personnels sans contrepartie.

Pour terminer, nous saluons les décisions de l'académie qui, contrairement aux annonces ministérielles, prennent en compte les besoins et la réalité du terrain en ouvrant trois sections supplémentaires de bac pro tertiaire. Nous espérons que les moyens provisoires destinés au fonctionnement de ces enseignements permettront, à minima, de satisfaire les demandes d'affectation dérogatoire des personnels.

Je vous remercie de votre attention.